



JUIN 2018

ENTR'AIDE AVENIR.

ENTRAIDE c'est se retrouver, s'aider les uns les autres et se soucier des plus fragiles et des isolés.

AVENIR c'est penser à demain : c'est défendre le statut des veuves, veufs et personnes isolées. Nous bénéficions encore de quelques avantages durement acquis dans le passé mais qui sont déjà attaqués. Nous sommes toutes et tous concernés et pour qu'ENTR'AIDE AVENIR remplisse son rôle, nous comptons sur vous. Un bel été à toutes et tous et à très bientôt.

Voici un bref résumé de l'AG du 15 avril 2018 à Ste Pazanne 101 personnes étaient présentes

INTERVENTION de Monsieur Bernard MORILLEAU Maire de Ste Pazanne

Il nous remercie pour l'invitation à l'AG et reconnaît l'utilité et le travail de notre association, nous encourage à persévérer – puis il fait une courte présentation des activités de sa commune, et des communautés de communes, Ste Pazanne n'est pas une commune dortoir, son succès vient de sa position par rapport à Nantes et la côte atlantique – elle regroupe 88 associations sportives, culturelles, sociales etc....

Intervention de Monsieur GILET Maire de St Etienne de Mer Morte sa population est passée de 995 à 1700 habitants ces dernières années, il souligne également le bon esprit d'entente entre les communes qui veulent avancer ensemble.

Mme Annick OUISSE, rappelle les débuts de l'association, le travail énorme qui a été fait pour venir en aide aux personnes veuves, et remercie les personnes engagées, Madame

Anne FAVREAU Mme Rémie HERVEAU ,
Mme Aline JOUSSEAUME

Ensuite l'assemblée générale se déroule selon la coutume, dans l'ordre habituel : *rapport financier*, qui présente des finances saines et un *bilan positif pour 2017* puis le *rapport d'activité* qui souligne le cheminement et le travail accompli, nécessitant un investissement important du conseil d'administration tout au long de l'année, *rapport d'orientation* dans le but de poursuivre notre objectif c'est-à-dire apporter de l'information, du soutien et rompre la solitude des personnes seules, principalement à la suite d'évènements douloureux comme le veuvage. Présentation du site www.entraideavenir.fr par Marcelle Daviot psychologue, nous vous conseillons d'aller le visiter et de nous faire part de vos idées et suggestions.

Il est à noter que quelques membres de notre association participent au travail commun et nous ont représenté à l'AG des 2 associations de notre groupe « Entr'Aide Avenir » A St Sébastien et à Nantes-Erdre.

12H 30 fin de l'A.G Notre réunion se termine par le pot de l'amitié et le repas

L'après midi l'animation a été assurée par le groupe musical et scénique « RETZ' CITAL »

A la suite de l'AG au cours du Conseil d'administration du 24 Avril, a lieu l'Election du Bureau celui-ci se compose de la façon suivante :

Présidente : Guilbaud Lucienne
Vice Présidente : Guihal Roselyne

Trésorière : Renaudineau Marie Claire
Trésorière adjointe : Gravouil Huguette

Secrétaire : Pavy Maryvonne

Membres du CA : Dupont Mie Jo, Chanson Claudine, Pelletier Mie Claire,

Pogu Mie Thérèse, Piraud Mie Jo, Dugué Claude, Ridel Jeanne, Jannez Catherine.

Autres Membres actifs : Talbot Mie Jeanne, Vrignaud Mie Annick, Blanchard Mie Andrée.

Chantal la maîtresse des lieux, nous accueille chaleureusement. Longuement elle nous fait l'histoire de cet endroit, qu'ils exploitent depuis l'âge de vingt ans. Un plaisir de l'écouter son parcours de la ferme d'élevage de vaches parthenaises et charolaises, elle à face à elle un public conquis, puisque la plupart arrivent du terroir et comprennent facilement cet exposé.

Cependant ce cours d'histoire de leur entreprise n'existerait pas sans Joseph son époux oh la la !!! Après ce cours d'éveil, sérieux, sympathique, détendu, nous sommes invité à faire la connaissance du domaine.

Travaillant en parallèle avec le Puy du Fou, ils proposent des possibilités d'hébergement charmants cottages, mobil-homes agréablement aménagés

Chantal est intarissable en description et partage de son expérience. Maintenant, allons voir l'élevage de cervidés (cerfs majestueux, biches, daguets, faons) profitent de belles prairies boisées. Mais ou est passé le chef d'exploitation ? il est pressé de nous faire connaître son cheptel (150 adultes et un certain nombre de petits ...) Des animaux bien traités et aimés de leur propriétaire, qui s'avancent vers les visiteurs.

Déjà le petit déjeuner du matin est loin, une bonne table nous attend, produits du terroir simple et délicieux. Nos hôtes veillent à ce que nous ne manquions de rien, puis le conducteur du bus s'enquiert aussi. Des produits de la ferme sont également proposés à la vente.

Bientôt 15 h le Train de la Vendée à la gare de Mortagne sur Sèvre nous attend, il faut être à l'heure. Un problème Cécile et Roselyne ne peuvent lâcher Joseph (photos et tout et tout)

15h 30 Mortagne / les Herbiers le petit train qui n'arrive jamais en retard, nous attend...

Nous montons à bord du PICASSO , parcours de 22 kms à la vitesse maximum 30 kms/h, cette ligne de chemin de fer actuellement uniquement utilisée pour ce loisir à été inaugurée en 1914, elle est gérée par 60 bénévoles et 3 Salariés dont le guide qui nous accompagne de Mortagne puis St Laurent/Sèvres et les Epesses, nous traversons 3 viaducs respectivement de 28m et 23m de hauteur. Gros coups de sifflets....

– Arrivée tout le monde descend ¼ d'heure. Puis retour à Mortagne.

Puis nouvelle étape en bus et nous voici aux Essarts aux Etablissements « Maline-Thomas» Déjà une bonne odeur de brioche aiguise les papilles

L'hôtesse qui nous accueille gentiment reprend l'histoire de cette boulangerie créée en 1896 actuellement gérée par la 4^{ème} génération (Christian Thomas) l'entreprise emploie 80 salariés permanents et 150 avec les saisonniers en été. Elle expédie ses produits dans toute la France.

Les brioches sont fabriquées avec les produits du terroir (œufs, lait, beurre, crème et fruits)

30 tonnes de brioches sont produites chaque jour aux Essarts .

Un film nous emmène visiter l'entreprise la fabrication des différentes spécialités brioches, gâches, préfous, mais nous n'en connaissons pas la recette.

La danse de la mariée, avec la brioche de 12 kg pour 150 personnes posée sur une civière que portent les mariés pendant le bal.

Nous apprenons à connaître l'origine du préfou que l'entreprise confectionne également .

Son histoire: Au Moyen Age un paysan récupère de la farine perdue par le boulanger, il fait cuire ce pain en oubliant le levain, comme il avait très faim, il coupe le pain en deux le tartine de beurre et d'ail et trouve cela délicieux....

Maintenant que nous connaissons toutes les variétés et après y avoir goûté. Chacun fait ses emplettes dans la boutique attenante.

Et voilà nous reprenons la route vers la Loire Atlantique, satisfaits de cette belle virée, et du bon moment passé ensemble.

Tout au long de cette journée nous avons côtoyé des gens courageux, passionnés, affables, aimant leur travail.

Nous en sommes épatés...



Nouveautés fiscales : voici un extrait de la notice explicative de déclaration des revenus 2017.

Services à la personne : emploi à domicile

Quelle que soit votre situation personnelle ou professionnelle, les dépenses effectuées pour un emploi à votre domicile ou celles que vous avez supportées (factures à l'appui) pour rémunérer un salarié travaillant au domicile d'un ascendant susceptible de bénéficier de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ouvrent droit à crédit d'impôt (précédemment certaines dépenses ouvraient droit à réduction d'impôt).

Un article attire notre attention : Dans le journal Ouest France du 18 juin 2018 :

RETRAITES : Inquiétudes sur les pensions de réversion.

« **Tout est sur la table** » dans le cadre de la réforme des retraites, y compris la question des pensions de réversion, même si leur suppression « **n'est pas la question** » a indiqué hier la ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzin. Promesse d'Emmanuel Macron, la réforme des retraites doit permettre d'instaurer un système universel, remplaçant la quarantaine de régimes existants. A l'issue des premières réunions, des organisations syndicales se sont récemment inquiétées d'une possible remise en cause des pensions de réversion consistant à verser, après le décès d'une personne, une partie des droits acquis à son époux (se) survivant (e). « **Il n'y a rien d'exclu** » a répondu la ministre.

&&&&&&

Toujours à propos des retraites

Pensions de réversion : Agnès Buzyn veut « une remise à plat » des règles

Selon la ministre des Solidarités et de la Santé, il est nécessaire d'« harmoniser » les règles d'attribution et de calcul des pensions de réversion.

Source AFP le 22/06/2018 à 07:03

Les règles d'attribution et de calcul des pensions de réversion, très différentes en fonction des régimes de retraite, créent des « injustices » et doivent être « remises à

plat » et « harmonisées », a estimé jeudi Agnès Buzyn au Sénat. Alors que des personnalités politiques et des organisations syndicales s'inquiètent d'une possible remise en cause des pensions de réversion dans le cadre de la future réforme des retraites, la ministre des Solidarités et de la Santé a assuré qu'il n'était « pas du tout question de les supprimer ».

« Il existe 42 régimes de retraite, chacun a ses propres règles, et ces différences s'appliquent notamment à ces pensions de réversion, dont les paramètres ne sont pas du tout les mêmes selon les régimes », a déclaré Agnès Buzyn, interrogée par le sénateur LR René-Paul Savary, lors de la séance de questions au gouvernement. « Il est nécessaire de remettre à plat cette grande diversité de règles qui conduit aujourd'hui à de grandes injustices entre les Français, qui vont avoir droit à des pensions différentes alors qu'ils sont confrontés exactement au même drame du décès de leur conjoint », a-t-elle poursuivi.

Lire aussi - Retraite : Les dix erreurs à ne pas commettre

« À ces injustices s'ajoute une complexité, importante, lorsque le conjoint décédé a été affilié à plusieurs régimes de retraite. Chaque régime a son propre calcul et ses propres critères d'attribution et le conjoint survivant doit engager des démarches très souvent longues et compliquées, et le résultat en termes de montant perçu peut varier considérablement d'un régime à l'autre », a-t-elle insisté. « L'objectif de la concertation » menée par le Haut-Commissaire à la réforme des retraites Jean-Paul Delevoye « est de refonder notre système de retraite en étudiant chaque dispositif, sans vouloir les supprimer, en voulant les harmoniser », a-t-elle précisé.

Elle a précisé que la réforme « ne touchera[it] pas les pensions déjà liquidées » et que les personnes touchant déjà une pension de réversion « ne verr[ai]ent aucun changement ». « Il s'agit de repenser un dispositif pour qu'il soit plus juste, plus universel », mais « la part de solidarité restera la même dans la future réforme », a-t-elle assuré. La semaine dernière, Jean-Paul Delevoye avait aussi affirmé, selon plusieurs médias, que l'objectif serait bien d'harmoniser les règles, mais « à enveloppe constante ».

